

# Devenez ambassadeur



Démarrez un programme de  
contrôle biologique des insectes  
piqueurs dans votre municipalité

# Contrôle biologique des insectes piqueurs

## Les moustiques

Rayon minimal d'intervention d'un kilomètre en eaux stagnantes pour le contrôle des moustiques.



## Les mouches noires

Rayon minimal d'intervention de six kilomètres en eaux courantes pour le contrôle des mouches noires.



# Pourquoi démarrer un programme de contrôle biologique dans ma municipalité ?

Les moustiques et les mouches noires peuvent causer bien des tracas. Chez GDG Environnement, notre priorité est de réduire la présence de ces insectes d'une manière écologique et sécuritaire, afin que vous puissiez bénéficier pleinement des activités extérieures. Notre solution est la plus efficace sur le marché, elle est respectueuse de l'environnement et elle repose sur l'utilisation d'un larvicide biologique approuvé par Santé Canada : le Bti.

Le contrôle biologique des populations larvaires de moustiques en milieux aquatiques constitue le moyen le plus écologique et le plus approprié pour diminuer la nuisance causée par les moustiques et les mouches noires. En intervenant à la source du problème, nous sommes fiers de garantir une réduction de la nuisance de ces insectes de l'ordre de 80 % à 95 %.

Notre solution écologique s'insère parfaitement dans une politique familiale qui mise sur la qualité de vie et les activités extérieures. Celle-ci contribue aussi à protéger les milieux humides d'un territoire en permettant d'y vivre à proximité... sans en subir les inconforts. Notre programme est également un formidable outil de développement pour une cinquantaine de villes du Québec et de l'Ontario qui profitent de la réduction de la nuisance des insectes piqueurs pour inciter de nouvelles familles à venir s'établir dans des endroits qui étaient autrefois affligés.

Aussi, instaurer un programme de contrôle biologique demeure un projet rentable collectivement puisqu'il permet de réduire considérablement les dépenses liées à l'achat de vaporisateurs, d'insecticides et de citronnelle. De plus, ces dépenses n'ont souvent pas l'effet recherché.

# Bénéfices de notre programme de contrôle biologique

## Impacts dans votre communauté

La réduction significative de la nuisance occasionnée par les moustiques et les mouches noires aura pour conséquence d'augmenter les activités familiales et récréotouristiques qui se déroulent à l'extérieur. Vous remarquerez également une mise en valeur des équipements municipaux tels que les terrains de jeux et les parcs. Voici quelques exemples des bénéfices que vous serez à même de constater :

- Augmentation des activités récréotouristiques
- Augmentation des valeurs foncières et immobilières
- Meilleure utilisation des infrastructures municipales de loisirs
- Augmentation des activités familiales et de l'accessibilité aux activités estivales
- Mise à profit de la richesse de l'environnement et des milieux naturels
- Qualité de vie des citoyens et des visiteurs nettement améliorée

## Protection de la santé publique

Le contrôle biologique des insectes piqueurs diminue le nombre de lésions cutanées, d'infections, de réactions allergiques et de risques de transmission de maladies telles que le virus du Nil et l'encéphalite équine de l'Est. De plus, le programme réduit la consommation de produits insecticides et insectifuges de formulations chimiques (DEET, Icaridine et autres).

# Les 5 actions de l'ambassadeur

## 1 Apprenez-en plus sur notre programme et le Bti.

Il existe une multitude d'informations sur notre site web qui expliquent en quoi consiste notre programme biologique de contrôle des moustiques et des mouches noires. La première étape consiste donc à vous rendre sur le [www.gdg.ca](http://www.gdg.ca), afin de prendre connaissance des caractéristiques de notre programme. Prenez quelques instants pour consulter la section **Espace Citoyen**, pour lire nos études de cas et les principales recherches scientifiques sur le **Bti**. En étant bien informé sur nos services, vous serez plus à même de répondre aux questions de votre entourage et d'expliquer les bienfaits d'un programme de contrôle biologique des insectes piqueurs sur la qualité de vie.

## 2 Mobilisez votre voisinage

Votre famille, vos amis, vos voisins et vos commerçants locaux ne connaissent peut-être pas notre programme. Il s'agit d'une excellente occasion pour leur faire découvrir! Communiquez-leur les informations que vous avez repérées sur notre site web et invitez-les à remplir le sondage disponible dans la section **Espace Citoyen**. Plus il y aura de personnes mobilisées, plus vous serez en mesure d'assurer le succès de la démarche.

### **3 Communiquez avec vos élus locaux**

Les élus aiment sentir qu'ils ont l'appui de la population pour entreprendre de nouveaux projets. Avec l'aide de votre voisinage et des personnes que vous avez mobilisées, démontrez-leur votre intérêt pour obtenir un programme de contrôle biologique des insectes piqueurs. Pour ce faire, nous vous conseillons d'écrire une courte lettre ou un courriel à votre conseiller municipal ou à votre maire. Votre lettre doit évidemment mentionner que vous avez pour objectif de démarrer un programme de contrôle biologique des insectes piqueurs dans votre municipalité.

### **4 Créez un comité et prenez la parole lors de conseils municipaux**

Ponctuellement, vos élus se rassemblent lors de conseils de ville. Pendant ces séances, les citoyens peuvent prendre la parole et s'exprimer sur les enjeux qui les interpellent. Nous vous suggérons de saisir cette occasion afin de vous présenter et d'exposer la problématique des insectes piqueurs dans votre communauté. Expliquez comment la situation actuelle affecte votre qualité de vie et demandez à vos élus d'entamer une démarche visant à obtenir un programme de contrôle biologique. De plus, vous pouvez offrir à votre municipalité de mettre sur pied un comité de travail qui aura pour objectif de veiller à la réalisation de chacune des étapes du projet.

## **5** Demandez à vos élus de rencontrer les experts de GDG Environnement

Il est possible que vos élus veuillent en savoir davantage sur les services offerts par GDG Environnement, avant d'implanter un programme biologique des insectes piqueurs. Cela est normal, puisque plusieurs éléments environnementaux, économiques et sociaux doivent être pris en considération dans la réalisation d'une telle démarche. Dans ce cas, c'est avec plaisir que nos experts pourront organiser une séance d'informations spécialement pour eux. Cette rencontre aura pour objectif de répondre aux interrogations des décideurs et de déterminer les paramètres d'un éventuel projet avec eux. Le mode d'action et l'innocuité du Bti seront abordés, de même que les impacts environnementaux sur la chaîne trophique. Les principales étapes du programme de contrôle biologique, les délais de mise en place, le cadre légal et les bénéfices écologiques seront également discutés.

### **Important !**

La mise en place d'un programme de contrôle biologique des insectes piqueurs doit se préparer plusieurs mois à l'avance. En effet, le programme doit d'abord être soumis et autorisé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDELCC). GDG Environnement s'occupe de chacune des étapes préparatoires et procède aux demandes d'autorisation dès l'automne précédant la mise en place du programme.



## Qui sommes-nous

GDG Environnement possède plus de 35 années d'expérience dans le contrôle biologique des insectes piqueurs. Nous faisons affaire avec plusieurs localités situées au Québec, au Labrador, au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Annuellement, nous améliorons la qualité de vie de plus d'un million de Canadiens dans plus de cinquante municipalités.

## Nous contacter

GDG Environnement  
430, rue Saint-Laurent  
G8T 6H3, Trois-Rivières (Qc)

Téléphone : **819.373.3097**

Sans frais : **1.888.567.8567**

Internet : **[www.gdg.ca](http://www.gdg.ca)**